

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

*Bureau de la communication Interministérielle
Fiche n°7*

Papeete, le 29 novembre 2013

Visite officielle du Ministre des Outre-mer

FICHE MEDIAS

**Inauguration du nouveau bâtiment du Haut-Commissariat de la
République en Polynésie française
Vendredi 29 novembre 2013**

M. Victorin LUREL, Ministre des Outre-mer, a procédé à l'inauguration des nouveaux locaux des services du Haut-Commissariat, en présence des autorités du Pays, des Chefs de service de l'Etat ainsi que de l'ensemble du personnel du Haut-Commissariat.



Façade avant du nouveau bâtiment du Haut-Commissariat de la République

En 2007, une opération immobilière d'envergure a été décidée pour regrouper dans un seul bâtiment les services du Haut-Commissariat dispersés sur six sites. La construction de ce nouvel édifice a été achevée en juillet 2012, pour un montant d'1,2 milliard de F Cfp.

En août 2012, les agents du Haut-Commissariat ont pris possession des lieux avec notamment l'installation des matériels pour l'enregistrement des titres d'identité.

Dès septembre 2012, le bâtiment a été ouvert aux usagers des services publics.

Aujourd'hui, dans une volonté d'améliorer le service au public, le hall d'entrée du Haut-Commissariat a été réaménagé avec la mise en place d'un pré-accueil aux titres d'identité pour accompagner et mieux répondre aux demandes du public.

Doté d'une architecture moderne, le bâtiment s'élève sur 3 étages pour une surface de 3200 m² qui permet d'accueillir dans de meilleures conditions les visiteurs et plus d'une centaine d'agents qui y travaillent quotidiennement.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tél. : 77 00 83 – 77 08 85

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



Guichet d'accueil dans le hall d'entrée et espace d'attente du public pour le renouvellement des titres d'identité

Le nouveau bâtiment s'inscrit dans **une démarche respectueuse de l'environnement** avec notamment la protection de chaque façade contre l'ensoleillement, l'utilisation systématique d'appareils d'éclairage économes, le recours à la ventilation naturelle pour les espaces communs, la récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts. Des panneaux solaires installés en toiture fournissent une partie significative des besoins en électricité (environ 18 % de la consommation).



Façade arrière végétalisée contre l'ensoleillement

Il respecte également la réglementation nationale en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Les anciens locaux du Haut-commissariat mitoyens du nouveau bâtiment feront l'objet d'une réhabilitation dès le premier trimestre 2014 et seront ensuite affectés d'ici 2015 aux subdivisions administratives et à l'Agence nationale des Fréquences, antenne de Polynésie (ANFR), à la Délégation Régionale à la recherche et à la technologie (DRRT), et à la représentation du conseil supérieur de l'audiovisuel en Polynésie française.

Un autre bâtiment, situé Rue Dumont D'Urville, après réhabilitation, accueillera la Direction de l'ingénierie publique et des affaires communales (DIPAC) du Haut-Commissariat.

A termes, le parc immobilier des services administratifs du Haut-Commissariat, sur Papeete, sera regroupé sur la même parcelle de l'Etat, tout au long de l'avenue Pouvanaa a Oopa.

Les travaux de **réhabilitation des anciens bâtiments**, démarrés en fin 2012, se montent à plus 143 millions de F Cfp. L'achèvement du chantier est prévu en 2015. Par la suite, la libération des locaux des subdivisions administratives, situées rue des poilus tahitiens, permettra de d'engager des travaux de **restructuration du commissariat de police**.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tél. : 77 00 83 – 77 08 85



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Réorganisation des services du Haut-Commissariat, pour s'adapter aux évolutions des collectivités locales

Une réflexion sur la réorganisation des services du Haut-Commissariat est menée parallèlement aux chantiers de réhabilitation des bâtiments.

Depuis début 2013, les agents du Haut-Commissariat sont associés à une réflexion conduite, à la demande du Haut-Commissaire, par le Secrétaire général du Haut-Commissariat, pour moderniser l'organisation des services.

Cette évolution s'avère nécessaire compte tenu des enjeux liés, d'une part, à la mise en œuvre des dynamiques nationales, en matière de modernisation et de réorganisation des missions, et d'autre part, à l'exercice des compétences du Haut-Commissariat dans le cadre institutionnel de la Polynésie française. Il s'agit notamment d'adapter l'organisation des services de l'Etat aux évolutions institutionnelles économiques et sociales de la Polynésie française afin de mieux répondre aux attentes des partenaires que sont le Pays et les communes, mais aussi des usagers des services publics de l'Etat.

Pour mener à bien cette réflexion, le Secrétaire général, M. Gilles CANTAL, a lancé une large consultation du personnel. Des groupes de travail, composés de cadres et d'agents, ont été constitués sur différentes thématiques. Cette démarche participative a pour vocation, dans un premier temps, de relever les dysfonctionnements qui peuvent exister au sein de l'administration, puis de recueillir des idées nouvelles et des propositions d'amélioration pour répondre plus efficacement aux missions de service public.

Le 15 mai 2013, plus de 150 agents du Haut-Commissariat ont assisté au séminaire de restitution des travaux des groupes de travail. Les grands axes de la réorganisation des services du Haut-Commissariat ont été présentés et discutés.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tél. : 77 00 83 – 77 08 85